



A COMME...AMOUR

UN AMOUR DE POUPEE,

DE CATHERINE REFABERT

Catherine REFABERT est la créatrice des poupées COROLLE. En 1994, elle publie « Un amour de poupée » : pas un livre pour les collectionneurs, prévient-elle dès l'avant-propos, mais le récit mêlé de sa vie et de celle de son entreprise, le témoignage écrit de sa passion pour les poupées.

C'est un livre passionnant, qu'on dévore comme un roman. On en sort avec le sentiment d'avoir fait la connaissance d'une femme extraordinaire, qui appelle notre affection par son côté sensible et généreux, et notre admiration par ses capacités d'entrepreneur et sa pugnacité.

Elle nous raconte son enfance, sa famille russe émigrée, son père peintre de miniatures. L'anecdote de sa première poupée, brisée le jour même où elle fut offerte, mériterait de figurer dans les souvenirs d'enfance de ce site!

Elle nous parle de sa jeunesse, de ses études, de sa rencontre avec son futur mari, Jacques Réfabert, dont les parents étaient fabricants ... des poupées Clodrey !



marque Clodrey : l'arbre de vie et le phénix

Avec son mari, elle épouse l'entreprise familiale, dans laquelle elle s'investit aussitôt, apportant ses qualités artistiques et de stylisme aux créations de ses beaux-parents.

Elle nous raconte toutes les péripéties qui entourent la réussite de Clodrey. L'enthousiasme nous gagne devant les paris fous de Claude Réfabert, le père de Jacques, toujours en quête de nouveautés et d'inventions... et nous nous attristons d'apprendre la fin de la magnifique aventure en 1971, conséquence directe d'un vice de fabrication sur une poupée : Marie-Claude, créée en 1968, la première poupée marchante et parlante commercialisée en France, voit son mécanisme se briser au bout de quelques heures de fonctionnement. Il fallut réparer des milliers de poupées, voire rembourser les clients car l'usine ne parvenait plus à faire face aux réclamations...

L'entreprise ne put se rétablir, et fut rachetée par la Compagnie générale du jouet, appartenant au Baron de Rothschild (Oui, le banquier !).

Catherine Réfabert et son mari continuent à diriger l'entreprise, en principe, mais dans la réalité les choix commerciaux et financiers leur échappent complètement : ils doivent se plier aux exigences des nouveaux propriétaires, qui veulent abaisser les coûts de production au détriment de la qualité des jouets. Catherine tente de réagir et obtient l'autorisation de créer la ligne « CR club », des poupées au visage très stylisé, avec des perruques collées en vrais cheveux ou en fibre artificielle, le « kanékalon ».



A la fin de l'année 1974, les Réfabert quittent les poupées Clodrey : malheureusement, ils ont signé une clause d'exclusivité qui leur interdit de créer des poupées pendant trois ans. Qu'à cela ne tienne ! Catherine et Jacques rachètent la société Anselme, qui fabrique des déguisements d'enfants. Et quand le délai des trois ans fatidiques est passé, Catherine recommence ses créations : mais il n'y a plus d'outil de production, les machines pour mouler sont restées chez Clodrey. C'est la société Bella qui

acceptera de les aider en fabriquant les têtes de leurs poupées. Ces poupées seront commercialisées avec comme nom : « les poupées de Catherine Réfabert ».

C'est en 1979 que naît « Bébé Chéri » et avec lui la marque « COROLLE » : ce poupon, boudé au début par les distributeurs adultes, connu pourtant un succès immédiat auprès des enfants, succès qui ne s'est toujours pas démenti!



Photo Mifaon

A la fin de l'année 1982, l'usine Bella connaît de graves difficultés, et une grève avec occupation éclate : A la suite d'une équipée nocturne incroyable, les moules des poupées Corolle sont récupérés in extremis... Sans la chance que représenta ce sauvetage, l'entreprise Corolle n'aurait pas survécu à Bella... Encore une fois, Catherine et Jacques retombent sur leurs pieds en trouvant un fabricant de masques de carnaval pour assurer la production de leurs poupées !

Dans son livre, Catherine Réfabert parle longuement de son métier de créatrice : elle explique comment elle fait évoluer ses poupées, comment elle recherche les modes et les idées pour les vêtements. Elle aime les enfants, s'intéresse à leurs besoins et défend avec passion les poupées « d'imagination », en opposition aux poupées « spectacle ».

« Je suis contre les poupées presse-bouton » écrit-elle, « ces robots lourds et rigides sur lesquels l'enfant ne peut pas projeter une relation

affective. Je suis contre les jouets qui expriment la violence, la guerre et le chaos. [...] Je suis sceptique devant la montée en puissance des jeux vidéo qui obligent les enfants à suivre une méthode pour réussir à vaincre l'adversaire. [...] Ces nouveaux jouets à « réalité virtuelle » dont on parle beaucoup aujourd'hui vont exciter certainement l'intelligence, développer l'esprit logique et améliorer les réflexes, mais vont-ils laisser beaucoup de place à l'imagination et au rêve ? Lorsque l'enfant met un casque sur la tête, chausse les « lunettes magiques » et saisit les manettes de la console, est-ce qu'il ne s'enfonce pas dans la solitude ? »

Je voudrais vous parler encore des récits de Catherine Réfabert concernant les collectionneurs des Etats-Unis, qui possèdent jusqu'à 3000 poupées, installées dans toutes les pièces de la maison (ça fait rêver, n'est-ce pas ?), des séances de « doll party », dans lesquelles elle est invitée à signer les poupées, comme un auteur en France dédicace ses livres... De sa conception du « club Corolle », qui lui permet de connaître les goûts de ceux pour lesquels elle imagine ses modèles... de la générosité avec laquelle elle parle des ouvriers qui l'ont aidée, de ses beaux-parents, de son mari...

Mais je ne peux pas tout vous raconter : je ne peux que vous conseiller de lire ce livre... qui hélas est épuisé. J'ai trouvé le mien chez un bouquiniste : je vous souhaite, amis collectionneurs, amis des poupées, amis des passionnés, amateurs de récits de vie, admirateurs des artisans, des femmes chefs d'entreprise, de trouver vous aussi ce livre et de vous y plonger avec autant de plaisir que j'en ai éprouvé !

